

En un coup d'œil

Le Programme d'aide aux musées appuie les organismes et les travailleurs du patrimoine dans le but de préserver et de présenter des collections patrimoniales.

L'évaluation a porté sur la pertinence, l'efficacité et l'efficience du Programme pour la période allant de 2018-2019 à 2023-2024.

Pertinence

Le Programme d'aide aux musées demeure pertinent pour les Canadiens et continue de répondre à l'évolution des besoins du secteur du patrimoine. Il s'est adapté durant la pandémie de COVID 19 et a pris des mesures pour améliorer l'accès aux collections patrimoniales. Le Programme est harmonisé avec les priorités de Patrimoine canadien et du gouvernement. Il a renforcé l'accès pour les communautés autochtones et les groupes d'équité au cours des dernières années.

Efficacité

Le Programme a atteint la plupart de ses résultats attendus et a contribué à l'atteinte de ses objectifs à long terme, y compris le soutien à la préservation et la numérisation des collections patrimoniales du Canada pour en assurer l'accès à long terme. Le financement additionnel lié à la COVID-19 a soutenu l'atteinte des résultats durant la période évaluée. Toutefois, la mesure du rendement demeure un défi, tel que relevé dans la dernière évaluation. Les incohérences et les lacunes dans les données limitent la capacité du Programme à démontrer pleinement son impact. Au moment de la rédaction du présent rapport, le Programme a entrepris des mesures pour améliorer sa stratégie de mesure du rendement.

Efficience

Le PAM est généralement mis en œuvre de manière efficiente, avec une gestion rigoureuse des dépenses et une grande flexibilité. Durant la pandémie, la simplification des processus, la rapidité de la prise de décision et le financement versé en temps opportun ont renforcé sa capacité à s'adapter et à livrer efficacement. La méthode d'allocation du financement fondée sur la population régionale, adoptée en 2016, a amélioré la gestion des ressources en assurant une répartition équitable et stratégique des fonds. Toutefois, elle n'a réduit l'écart entre la forte demande de financement et les ressources disponibles.

Recommandations

1. Revoir et adapter les mécanismes d'allocation notionnelle afin de mieux refléter les besoins régionaux et les priorités locales, ainsi que ceux des Autochtones, des groupes d'équité, des régions rurales et éloignées.
2. Explorer des moyens de poursuivre le soutien aux musées, en particulier les institutions Autochtones, petites et rurales, afin de développer des compétences numériques et d'offrir des expériences en ligne.
3. Mettre à jour la stratégie de mesure du rendement du Programme afin d'assurer la disponibilité de données fiables et ventilées aux fins de planification stratégique, de prise de décision et de reddition de compte.